Système de management partagé des administrations de l'Etat (SyMPA)

Service déconcentré - DIRECCTE Bourgogne- Franche -Comté - 2017

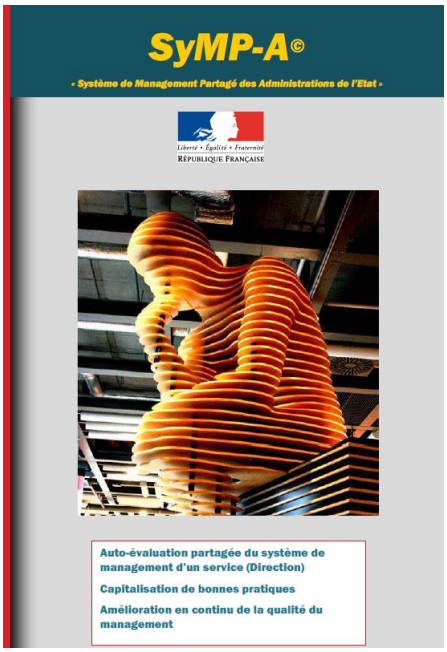

Comment améliorer les pratiques managériales au sein de votre structure ? L'outil SyMPA met à votre disposition une grille d'auto-évaluation pour les managers de votre structure associé à une base de données permettant de visualiser les axes d'amélioration et les bonnes pratiques.

Management
Bourgogne-Franche-Comté
Fonction publique de l'Etat

Description du projet

L'outil dénommé « SyMP-A » est un système de management partagé basé sur la mise à disposition d'une base de connaissances sur le management et sur l'autoévaluation d'un service. Il s'adresse à des chefs de service, désireux de concrétiser une démarche d'amélioration continue de leur système de management. L'innovation de la démarche qui s'apparente à une démarche qualité vient de son caractère dynamique tourné vers la mesure des progrès accomplis en matière de management et non pas statique comme pourrait l'être une simple notation à un instant donné. Ce travail piloté par le porteur de projet associe des cadres d'horizons professionnels variés, ce qui permet, dès la conception du projet, de prendre en compte les besoins des différents managers.

Objectifs et finalités

SyMP-A doit favoriser un meilleur management interne. Il vise également les bonnes pratiques en matière d'animation de réseaux. Enfin, il doit permettre d'aborder les projets de modernisation avec méthode et donc rationalité. L'objectif majeur (supérieur) de SyMP-A est de susciter des démarches collégiales entre services d'un même département, voire d'une même région. Ainsi utilisé, SyMP-A contribue à dessiner les bases d'une « culture » commune du management qui sera inévitablement favorable à la conduite de projets communs, de procédures transverses et à l'animation de réseaux de compétences, pour une meilleure efficacité de l'action publique et l'utilisation optimale des compétences des agents de l'État.
Entre autres, SyMP-A doit contribuer à la mise en oeuvre des démarches suivantes :

- la charte de la collégialité de l'État en Bourgogne-Franche-Comté,
- le programme de mutualisations en BFC,
- le programme de modernisation par les systèmes d'information,
- trois dossiers financés par le programme d'investissement d'avenir sur le travail à distance, le
- travail collaboratif et création d'une unité d'échange visant à faciliter les mutualisations.
- la stratégie de l'État en région (SER).

Un outil d'auto-diagnostic pour les managers.